

BPJEPS AF



Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Activités de la Forme

N°de fiche RNCP37106 - Certificateur : MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

Date d'enregistrement de la certification : 08-11-2022

Objectifs :

- Assurer des fonctions d'encadrement des publics et d'animation des « activités de la forme et de la force » (muscultation, cardio-training, fitness),
- Enseigner des méthodes et techniques visant à entretenir et améliorer la condition physique,
- Assurer la conduite de séances de préparation physique et d'haltérophilie,
- Être capable de participer au fonctionnement d'une structure tout en valorisant ses activités et pratiques sportives.

Pré-requis :

- Être âgé(e) de 18 ans le jour des tests de sélections,
- Être titulaire du PSC1 ou équivalence,
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement datant de moins de 3 mois,
- Avoir réussi les Tests d'Exigences Préalables (T.E.P)* à l'entrée en formation.

Organisation de la formation :

Formation en alternance : Le nombre d'heure total en centre est de 600 heures minimum pour une option. Le stage en entreprise est de 300 heures minimum pour une option.

BPJEPS AF

Les contenus de la formation :

Les 4 Unités de compétences du BPJEPS AF :

- Deux unités transversales aux BPJEPS, quelle que soit la mention :



UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.



UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

- Une UC spécifique à la formation BPJEPS Activités de la Forme, identique pour chaque option



UC3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme

- Une UC spécifique à chaque option



UC4 a) : Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage pour l'option "Cours Collectifs" - uniquement pour le BPJEPS option A



UC4 b) : Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au 1er niveau de compétition fédérale dans l'option « Haltérophilie, musculation »

Modalités d'évaluation :

1) Exigences Préalables à la Mise en Situation Professionnelle (EPMSP) dans le 1er mois de formation.

2) 4 épreuves de certification :

- Pour les UC1 et 2 - Une certification :

- remise d'un dossier présentant l'action d'animation conduite au sein de la structure d'alternance,
- présentation orale de l'action d'animation, suivi d'un entretien avec le jury composé de 2 membres.

- Pour l'UC 3 - Une certification - L'épreuve se déroule au sein de la structure d'alternance :

- 30 à 60 minutes de conduite et 30 minutes d'entretien. 15 jours avant l'épreuve, le candidat remet un dossier présentant un cycle de séance propre à son option.

- Pour l'UC 4 - Deux certifications - Évaluation sur le site de l'OF et se décompose en deux parties :

- Démonstration technique,

- Conduite de séances (non choisie en UC3)(propre à chaque option) suivie d'un entretien avec le jury.

Le diplôme peut-être obtenu de manière complète ou validé partiellement (obtention d'une ou plusieurs UC)

Méthodes pédagogiques :

Cours théoriques au sein d'Action Prévention Sport, classes inversées, cours en distanciel sur une plateforme dédiée, découverte d'activités physiques et mise en situation professionnelle dans notre salle de sport et au Parc du Tremblay, participation à un projet collectif au sein d'APS.

Débouchés et suite de parcours :

Le ou la titulaire du BPJEPS AF peut exercer au sein de Collectivités territoriales, d'associations sportives, de fédérations sportives, de centres sociaux, de maisons de quartier, de clubs, de centres de forme et de santé, de centres de thalassothérapie ...

Il ou elle peut poursuivre sa formation :

- en préparant le concours de la fonction publique hospitalière pour devenir animateur

BPJEPS AF

- en préparant le concours de la fonction publique territoriale pour devenir animateur territorial ou éducateur territorial des activités physiques et sportives).
- sur un autre BPJEPS, pour lequel les UC 1 et 2 seront déjà validés
- vers toute formation de préparation physique (DE, DU, ...) sport santé bien être, communication, management, business sportif national et international...

Modalités d'accès :

Dossier d'inscription à retirer à l'accueil dans nos locaux, par mail, ou lors de la réunion d'information collective : à venir . (s'inscrire en appelant APS)

Dossier complet à remettre (par courrier ou par mail) au plus tard le : à venir

Après vérification des pièces du dossier, une convocation aux tests de sélection sera envoyée avant les tests. Dates des tests de sélection : du à venir. Les épreuves de sélection consistent en : 1 séance de pratique physique, 1 épreuve écrite, 1 entretien de motivation.

Planning de la formation : à venir

Semaine type - en centre, les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 9h à 17h. La présence en structure varie en fonction de l'organisation du ruban pédagogique. Le cumul hebdomadaire des heures en centre de formation et en structure d'alternance ne doit jamais dépasser 35h, conformément au code du travail.

Tarifs et financements :

- Frais d'inscription : 30 euros
- Coût de la formation : entre 7525 euros et 9318.75 euros pour une formation complète en fonction du type de financeurs. Pour toute formation partielle, veuillez demander un devis (aps@actionpreventionsport.fr)
- Financeurs possibles : Pôle Emploi, Missions locales, OPCO, associations, CPF, PTP.
- Places conventionnées possibles pour les demandeurs d'emploi uniquement sur la mention B, attribuées par l'organisme de formation une fois la sélection des candidats terminée par l'OF.
- Financement personnel : sur devis (aps@actionpreventionsport.fr)

Lieu de formation :

7, rue Roland Martin Bat D 94500 Champigny sur Marne

Pour en savoir plus :

Inscriptions : aps@actionpreventionsport.fr //

Pour toute information complémentaire : 01 48 85 08 32 / aps@actionpreventionsport.fr

www.actionpreventionsport.fr

Pour les personnes en situation de handicap, contacter Maryse Delvallée pour envisager les conditions d'accueil : maryse.delvallee@actionpreventionsport.fr

